

QUEL FRANÇAIS POUR LES ETUDIANTS DE LA FACULTE DE GENIE DE L'UNIVERSITE DE KABALE ?

Boniface Martial AYEBARE

Kabale University

bmayebare@kab.ac.ug

Résumé

Cet article se donne pour objectif d'analyser les besoins langagiers des étudiants de français à la faculté de génie de l'Université de Kabale afin de recommander la variété du français qui correspond à leurs besoins et leurs attentes. L'Ouganda est un pays de pluralité linguistique avec plus de 40 langues locales. L'anglais et le swahili sont les langues officielles. Le français occupe un statut de langue étrangère mais il est privilégié en raison de son importance dans la région. Pour notre recherche, nous avons interviewé et tenu des discussions avec trente-cinq étudiants qui apprennent le français à la faculté de génie, leurs enseignants, le doyen et trois chefs de département. Nous avons également adressé des questionnaires à trois ingénieurs basés à Kabale. Les résultats de la recherche révèlent que la majorité des étudiants apprennent le français pour des raisons de carrière car ils espèrent avoir à traiter avec des francophones. L'analyse du curriculum a trouvé que l'enseignement se limite au français général qui ne prend pas en compte les besoins des étudiants. Notre recherche recommande l'élaboration d'un module détaillé de français sur objectifs spécifiques (FOS) spécialisé en français de l'Ingénierie. L'approche pédagogique prônée est la pédagogie de projet pour renforcer et compléter la perspective actionnelle actuellement employée par les enseignants. Enfin, des formations pédagogiques ciblées pour les professeurs de français sont recommandées.

Mots-clés : français de l'Ingénierie, FOS, Kabale.

Abstract

This article aims at analysing the language needs of students of French at the Faculty of Engineering of Kabale University, in order to recommend the variety of French that matches their needs and expectations. Uganda is a country of language diversity with more than 40 local languages. English and Swahili are the official languages. French is categorised as a foreign language but it is valued owing to its importance in the region. For our research, we interviewed and held focus group discussions with thirty-five students of French at the Faculty of Engineering, their lecturers, the dean and three heads of department. We also gave a questionnaire to three practicing engineers based in Kabale. The results of our research show that the majority of the students enrolled for French because they believe it is important for their career since in future they might need to interact with French speaking people. A close look at the current curriculum revealed that only general French is taught, without considering the needs of the students. Our study recommends a design of detailed module in French for specific purposes (FOS) specialised in French for Engineering. The recommended teaching approach is Project-Based Learning (PBL) to complement task-based learning that is currently being used. Finally, targeted teacher-training courses for lecturers are highly recommended.

Key words: French for Engineering, FOS, Kabale.

1.0 Introduction

L'Ouganda est caractérisé d'une situation ethnolinguistique assez complexe. Ce pays situé dans l'enclave de l'Afrique de l'est compte plus de 40 langues locales. L'anglais est la langue officielle et la langue d'enseignement. Le Swahili est désigné deuxième langue officielle, selon l'article 6 de la constitution. Etant enseigné après les langues locales et l'anglais, le français occupe le statut de langue étrangère aux mêmes pieds d'égalité que le chinois, l'arabe, l'allemand et d'autres langues non-indigènes. Mais le français est privilégié en raison de son importance dans la région. En 2021, le bloc régional de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) a adopté le français comme langue officielle, après l'anglais et le swahili.

L'Université de Kabale est située dans le sud-ouest de l'Ouganda, près de pays francophones dont l'immense République Démocratique du Congo (RDC). Inaugurée en 2002 en tant qu'institution privée, elle a été par la suite transformée en université publique en 2015. Actuellement, l'institution compte plus de 5000 étudiants de toutes les régions de l'Ouganda et des pays frontaliers tels que le Rwanda, le Kenya, la Tanzanie, le Burundi, la République Démocratique du Congo (RDC) et le Soudan du Sud. L'enseignement est dispensé en dix facultés/instituts ; à savoir : la Médecine, l'Agriculture, l'Ingénierie, l'Informatique, la Science naturelle, la Science économique, le Tourisme, les Humanités, la Pédagogie et les Etudes linguistiques. Le français est enseigné dans quatre facultés/instituts ; à savoir : l'Institut d'Etudes linguistiques, l'Institut du Tourisme, la Faculté d'Etudes pédagogiques et la Faculté de Génie.

Pour les étudiants de la faculté de génie, le français et le swahili sont parmi les cours à option dès le début de la première année. L'objectif est de permettre à ces étudiants d'acquérir des compétences linguistiques utiles au marché d'emploi au niveau régional et international. En effet, une recherche rapide sur les offres d'emploi dans les organisations internationales telles que l'Union Africaine (AU) et l'Organisation des Nations Unies (ONU) révèle que la connaissance du français et de l'anglais constitue un atout majeur pour les candidats.

Pourtant, un regard sur le curriculum proposé à la faculté de génie montre que la variété du français enseigné est le français langue étrangère (FLE), appelé aussi le français général. Or, cette variété du français ne semble pas répondre aux besoins de ces étudiants. La présente étude

intervient donc pour analyser les besoins de ces étudiants et proposer une variété du français qui tient compte de leurs besoins d'apprentissage.

1.1 Contexte de l'étude

La Faculté de génie de l'Université de Kabale est située dans le quartier de Nyabikoni, à quelques cinq kilomètres du *main campus* (le campus principal de l'université), en périphérie de la ville de Kabale. Actuellement, la faculté est composée de trois départements, à savoir : le génie civil, le génie mécanique et le génie électrique. Les cours de langue relèvent des enseignements dits transversaux, c'est-à-dire qu'ils sont proposés à tous les étudiants. Mais ces derniers ont le choix entre le français et le swahili. A partir de la deuxième année, les cours de langue sont facultatifs. La faculté n'as pas de professeur de français dédié et dépend des enseignants du département de français situé au *main campus*.

2.0 Cadre théorique

La didactique du français se fait sous formes de différentes variétés: français langue maternelle (FLM), français langue seconde (FLS), français langue étrangère (FLE), français sur objectifs spécifiques (FOS). Dans notre étude, nous procédons à l'analyse des éléments théoriques relatifs à ces variétés.

2.1 Français langue maternelle

Du point de vue étymologique, l'adjectif *maternelle* dans l'expression « langue maternelle » fait d'emblée penser à la langue de la mère. Or, la notion de langue maternelle est beaucoup plus complexe. Le dictionnaire Le Robert définit langue maternelle comme « langue que parle un enfant, souvent celle de la mère ». (Rey-Debove, 2013). Quant au Petit Larousse, une langue maternelle est la « première langue apprise par un enfant, au contact de son environnement immédiat » (Larousse, 1924). Si cette notion peut être sans ambiguïté pour certains cas, par exemple un enfant de père et de mère français, qui est né et a grandi en France, ce n'est pas toujours évident, notamment dans des situations de multiplicité linguistique comme l'Ouganda.

Pour bien définir la notion de langue maternelle, il faudrait comprendre la réalité sociolinguistique de l'enfant. En effet, la situation linguistique n'est pas toujours homogène et la langue de la mère n'est pas toujours la première langue apprise. Un enfant peut être levé par le père ou dans une

autre famille du clan, pas nécessairement par la mère. La langue maternelle peut donc être la langue des parents. Mais la première langue apprise peut être ni la langue de la mère ni celle du père. Dans les couples mixtes, en général les parents emploient une langue commune qui n'est pas leur langue première. C'est souvent cette langue commune qui est acquise par l'enfant. Si cette même langue est employée en milieu social des parents, dans la communauté où vivent les parents, elle devient la langue maternelle de l'enfant. Mais si la langue véhiculaire de la communauté n'est pas celle utilisée par les parents, l'enfant peut acquérir les deux langues simultanément. C'est le cas du bilinguisme, qui complique davantage la notion de langue maternelle.

Prenons un cas d'un Français résidant à Kampala, en Ouganda, qui épouse une Ougandaise dont la langue maternelle est le Runyankole. La famille habite à Kampala et parle anglais à la maison. L'enfant fréquente l'École Française et parle donc français, la langue de son père, à l'école. Cet enfant, plus probablement, apprendra simultanément l'anglais et le français et grandira en situation de bilinguisme. Sa langue maternelle ne sera donc pas la langue de sa mère.

De ce qui précède, on peut en conclure que la langue maternelle désigne la première langue acquise par l'enfant, par simple interaction avec la mère, l'environnement familial ou le milieu social, en dehors de la situation formelle d'enseignement. Cette langue est supposée être la mieux maîtrisée que toute autre langue acquise ou apprise ultérieurement par l'enfant.

Pour un enfant scolarisé qui apprend formellement sa langue maternelle à l'école, il apprend, en principe, ce qui a été déjà acquise et devrait donc déjà en posséder une certaine compétence communicative. La didactique de cette langue devrait adopter une méthodologie qui prend en compte les compétences langagières déjà acquises.

2.2 Français langue seconde

La notion « français langue seconde » est relativement récente. Cuq (1992) la date de 1969 lorsque les écoles dans les anciennes colonies françaises recevaient des élèves provenant des familles sans lien particulier avec le français. Une langue seconde est donc toujours caractérisée par rapport à la langue apprise (institutionnellement) ou acquise (naturellement) antérieurement.

Cuq (1989) définit langue seconde comme langue de l'Etat, de la gestion des affaires publiques, de l'administration, de l'école et de la justice...qui est reconnue comme telle par la constitution. Quant à Vigner (1992), une langue seconde est la langue de l'école, apprise pour apprendre d'autres matières qu'elle-même et qui peut être présente dans l'environnement économique et sociale des élèves. Son rôle réside dans l'acquisition des savoirs scolaires (Vigner, 2001:125). Le niveau de maîtrise d'une langue seconde, tout comme celle de langue maternelle, est supposée être adéquate pour la scolarisation, un moyen pour apprendre d'autres matières, d'autant plus que les apprenants d'une langue seconde sont supposés être confrontés à cette langue en dehors des cours soit parce qu'elle est la langue officielle du pays soit parce qu'elle est utilisée dans le milieu social fréquenté par ces apprenants. Par conséquent, les apprenants d'une langue seconde ont généralement la possibilité de faire une pratique authentique de cette langue comme ils peuvent la pratiquer en dehors de la classe et en servir pour apprendre d'autres matières qu'elle-même. Il existe donc un avantage considérable de qualité et de rapidité dans l'apprentissage qui peut être exploité dans la didactique.

Pour la plupart des étudiants Ougandais comme ceux à l'Université de Kabale, l'anglais est la langue seconde, utilisé fréquemment dans leur milieu.

2.3 Français langue étrangère

D'après plusieurs chercheurs comme Defays & Deltour, (2003); Mihaela, (2008) Delamotte-Legrand, (1995) le français langue étrangère (FLE) désigne le français enseigné aux apprenants non-francophones, c'est-à-dire, ceux dont le français n'est pas une langue maternelle. Mais le terme langue étrangère est plus une notion de politique linguistique qu'une notion didactique.

En effet, une langue est dite étrangère lorsque ce statut lui est attribué par les instances politiques du pays, peu importe son rôle sociolinguistique. Dans bon nombre de systèmes éducatifs notamment en Afrique anglophone, l'apprentissage du FLE est laissé au libre choix des institutions ou des individus par opposition à la langue seconde (l'anglais) qui est imposée. Pourtant, dans quelques pays, une langue étrangère est sélectionnée est imposée si les instances politique l'estiment important. En Ouganda, le français occupe le statut de langue étrangère

et son apprentissage est laissé au choix des institutions, malgré sa pertinence croissante notamment au niveau régional et international.

Il convient de noter que la notion de langue étrangère recouvre des degrés variés d'étrangeté dans différents pays en fonction du rôle sociolinguistique de cette langue. Ainsi, une langue peut être plus ou moins étrangère par son niveau de présence ou de pénétration dans les relations sociales ou économiques, les médias etc. et qui pourraient entraîner un degré de familiarité important. A titre d'exemple, l'Ouganda, et l'université de Kabale en particulier, est situé dans une région où le français est quasiment une langue véhiculaire que l'on peut entendre dans la rue ou au marché. Son niveau d'étrangeté diffère de celle des autres langues comme le latin ou le chinois qui sont très rares dans le contexte ougandais, même si ces langues se réjouissent du même statut de langue étrangère.

La didactique d'une langue étrangère devrait donc prendre en compte le niveau d'étrangeté. Pour l'Ouganda, le fait que le français soit une langue officielle des organisations régionales et internationales facilite l'accès à quelques documents authentiques pertinents qui peuvent être exploités dans l'enseignement de la langue. Pourtant, la didactique de cette langue doit prendre en compte le fait qu'elle n'est pas acquise naturellement comme l'anglais qui est plus présente dans le milieu social des apprenants.

2.4 Français sur objectifs spécifiques

En didactique des langues, le français sur objectifs spécifiques (FOS) est abordé en tant que discipline relevant du FLE (Richer, 2008). Il vise l'enseignement et l'apprentissage du français en contexte spécialisé en réponse aux besoins spécifiques des apprenants. Le FOS désigne donc plus une démarche didactique et méthodologique qu'une notion linguistique. L'élaboration de contenu, la formation des enseignants, les particularités du public cible, l'évaluation des apprenants, doivent considérer le domaine et les objectifs de l'apprentissage. Parmi les variétés du FOS, on peut citer le français juridique, le français médical, le français des affaires, le français du tourisme ou le français de l'Ingénierie. Ce dernier est la variété du français qui nous intéresse dans la présente étude.

3. Démarche méthodologique

Notre recherche était largement qualitative même si quelques éléments d'analyse quantitative y ont été intégrés. A part la revue de la littérature, nous avons adressé des questionnaires, mené des entretiens et tenu des discussions avec différents groupes : les étudiants de la faculté de génie qui suivent les cours de français, les enseignants qui assurent ces cours, le doyen de la faculté de génie, les chefs des trois départements du génie civil, du génie électrique et du génie mécanique et enfin quelques ingénieurs chevronnés qui exercent leur métier dans la région de Kabale. L'objectif principal était l'identification des besoins d'apprentissage des apprenants en rapport avec les exigences des métiers d'ingénierie.

4. Résultats

4.1 L'analyse des besoins

L'analyse de besoins est une étape importante dans l'élaboration d'un programme et l'enseignement du FOS. Elle permet d'adapter le programme d'enseignement aux besoins des apprenants. Ainsi, l'analyse du public cible et des besoins d'apprentissage s'imposent.

4.1.1 Le public

Notre recherche s'est intéressée en premier lieu aux étudiants qui suivent les cours de français à la faculté de génie de l'Université de Kabale. Au total, trente-cinq étudiants dont vingt-huit hommes et sept femmes ont participé à notre enquête. Ils ont tous entre 21 et 29 ans et ils sont divisés en deux catégories : vingt-trois étudiants en première année et douze étudiants en deuxième année. A l'exception d'un seul étudiant qui avait appris le français à l'école secondaire, les trente-quatre autres ont débuté leur apprentissage du français à l'Université. L'interaction avec ces étudiants nous a permis de comprendre leurs besoins d'apprentissage et de savoir si les cours donnés à la faculté répondent bien à leurs attentes.

Nous avons également interviewé deux enseignants qui assurent ces cours, le doyen de la faculté et les trois chefs de départements, du génie civil, du génie électrique et du génie mécanique. L'échange avec les enseignants était pour comprendre quelle variété du français ils enseignent, les méthodologies employés, si l'analyse de besoins est faite et si les objectifs de cours sont clairement définis en amont. Quant au doyen et aux chefs de départements, on cherchait à comprendre le

soutien administratif et logistique accordé, les salles mises à disposition pour les cours de français, l'équipement et les conditions générales d'apprentissage.

Pour compléter, nous avons adressé un questionnaire à trois ingénieurs, dont une femme et deux hommes, qui exercent leur métier dans la région de Kabale. L'objectif était de comprendre les exigences du marché de travail et de comprendre à quel point ils traitent avec des francophones.

4.1.2 Les besoins d'apprentissage

L'intérêt principal de notre enquête a porté sur la motivation des étudiants qui avaient choisi d'apprendre le français et leurs attentes par rapport au français enseigné et à son usage dans leur vie professionnelle. L'objectif était de savoir si la variété du français enseigné est en lien avec les attentes des étudiants.

D'après les résultats de l'enquête, vingt-neuf étudiants (83%) avaient choisi le français pour des raisons de carrière, parce que le français est la deuxième langue la plus importante après l'anglais au marché du travail. Cette catégorie apprend le français parce qu'ils pensent qu'ils auront à traiter avec des francophones dans leur vie professionnelle.

Trois participants (8%) avaient choisi le français parce qu'ils estiment qu'il est plus important que le swahili, la deuxième option proposée à ces étudiants. Deux autres (6%) l'avaient choisi sous l'influence de leurs parents alors que le dernier étudiant (3%) avait fait le choix parce qu'il avait débuté l'apprentissage à l'école secondaire et qu'il voulait poursuivre l'apprentissage et améliorer son niveau linguistique.

En ce qui concernent les retombés professionnels et comment la langue leur sera utile, trente-trois étudiants (94%) ont répondu que le français leur permettra de communiquer avec des francophones dans la vie quotidienne. Les deux autres (6%) espèrent partir en France ou dans un autre pays francophone et que le français sera un atout.

En réponse à la question de savoir si et à quel point le programme d'enseignement répond à leurs objectifs, les résultats montrent que seulement treize étudiants (46%) trouvent que le contenu d'enseignement répond à leurs besoins dans la mesure où ils peuvent saluer, se présenter, demander à quelqu'un de se présenter, demander son chemin, acheter un article au marché... Pour onze étudiants (31%), leurs objectifs ne sont pas atteints parce qu'ils n'arrivent pas à tenir une

conversation en français. Six répondants (17%) estiment que le contenu n'est pas adapté au langage de leur domaine. Quatre participants (11%) disent qu'ils n'arrivent pas à s'exprimer en autonomie, à l'oral ou à l'écrit. Un seul (3%) dit que le programme ne répond à aucun de ses objectifs. Il cite la rapidité de l'enseignant lors des cours de français, ce qui l'empêche de suivre le déroulement du cours.

4.2 Le contenu de formation

Alors que la majorité des étudiants ont souligné qu'ils apprennent le français pour pouvoir communiquer dans leur vie professionnelle, notre recherche a trouvé qu'aucun curriculum spécifique n'avait été élaboré en réponse à leurs besoins langagiers. Le contenu du français enseigné se limite au français général, comme indiqué par 17% des répondants qui trouvent que le contenu n'est pas adapté à leur domaine. Cette affirmation est corroborée par les réponses des enseignants qui avouent ne pouvoir pas clairement distinguer entre le FLE et le FOS. Ils citent le manque de formation et de matériel pédagogique spécialisé.

4.3 Approche et méthodologie pédagogique

Les méthodologies d'enseignement du français ont évolué au cours des années. D'après Puren (2004), le 19^e siècle a été dominé par la méthodologie traditionnelle. L'introduction des méthodologies audio-orales et audiovisuelles dans les années 80 a profondément changé la didactique du français. L'image et la vidéo ont été désignées comme des outils cognitifs pour l'apprentissage. Ensuite, l'approche communicative dans les années 1990 est centrée sur la situation de communication. (Martinez, (2018) Puren, (2007)

Depuis les années 2000, les institutions d'enseignement en Ouganda ont adopté l'approche actionnelle prônée par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Cette approche considère l'apprenant comme un acteur social ayant à accomplir des tâches dans un « monde réel ». L'enseignement du français à l'Université de Kabale est largement basé sur cette approche.

En février 2020, le Ministère ougandais de l'Éducation nationale a lancé un nouveau programme d'enseignement dont l'objectif est le passage « de la connaissance à la compétence ». L'approche d'enseignement recommandée est celle « centrée sur l'apprenant ». La priorité est

accordée à la recherche et aux projets. L'approche privilégiée et proposée aux institutions d'enseignement est la pédagogie de projet.

L'approche par projet relève des méthodes dites « actives » et consiste à apprendre par et dans l'action. Lancée au début du 20^e siècle aux Etats-Unis par John Dewey, philosophe et pédagogue américain, cette philosophie transforme l'enseignement en plaçant l'apprenant au centre de l'apprentissage dont il devient responsable. Cette approche est caractérisée d'un artefact, un produit final d'utilité sociale que les apprenants sont amenés à créer lors de la réalisation du projet.

5. Analyse et discussion

Les résultats de notre étude montrent que la majorité des étudiants (94%) apprennent le français parce qu'ils estiment il est important pour leur carrière et qu'ils auront à traiter avec des francophones dans leur vie quotidienne. On peut en déduire que la principale raison qui pousse les étudiants à choisir d'apprendre le français est l'importance qu'ils accordent à cette langue pour leur avenir professionnel. Cette position a été à plusieurs reprises réitérée par des hauts-responsables du gouvernement ougandais. En effet, lors d'une conférence de presse tenue le 9 novembre 2021 à Kampala pour confirmer la décision d'inclure le français parmi les langues officielles de l'EAC, la vice-première ministre de l'Ouganda et ministre chargée des Affaires de la Communauté d'Afrique de l'Est, Mme Rebecca Kadaga, a encouragé les ougandais à apprendre le français en raison de son importance dans la région. Ces déclarations mettent en évidence la motivation et les besoins des étudiants de la faculté de génie.

Notre recherche a trouvé que seulement 46% des participants estiment que le contenu des cours correspond à leurs besoins, alors que 31% tiennent un avis contraire, citant leur manque de capacité à tenir une conversation. En plus, 17% disent que le contenu n'est pas adapté à leur domaine. Ces chiffres soulignent l'importance des intérêts des étudiants envers le français qui devraient se manifester dans le contenu des cours.

Notre interaction avec les ingénieurs exerçant le métier dans la région a révélé que les éléments abordés dans le cadre du français général sont nécessaires mais cela ne suffit pas. Un ingénieur interagit avec des francophones dans des situations de la vie quotidienne. Par conséquent, il faudrait qu'il apprenne à saluer, se présenter, demander à quelqu'un de

se présenter, demander son chemin, poser et répondre à des questions, commander un repas, réserver une chambre etc. Pourtant, les besoins langagiers d'un ingénieur dépassent le cadre de la communication général. Un ingénieur civil chargé d'un projet de construction doit commander du matériel, donner des instructions, lire et comprendre un plan d'un immeuble ou le guide d'emploi d'une machine. Or, le champ lexical de son domaine n'est pas abordé dans le français général. En plus du français général de la vie quotidienne, il faudrait permettre aux étudiants d'acquérir un bagage linguistique spécialisé.

En élaborant le curriculum et en préparant le contenu du cours, l'enseignant devrait se poser des questions telles que : Qui sont les apprenants ? Avec qui auront-ils à communiquer en français ? Quel sera leur contexte de communication ? Quel bagage lexical devraient-ils posséder ? Quelles tâches auront-ils à accomplir ? Des réponses à ces questions permettent de concevoir un programme ciblé et de préparer le contenu pertinent et adéquat. Pour les enseignants sans compétence en ce sens, des formations spécialisées seraient bénéfiques.

Par ailleurs, la compréhension des notions français langue maternelle (FLM), français langue seconde (FLS), français langue étrangère (FLE) et français sur objectifs spécifiques (FOS) a un impact non seulement sur le contenu et la démarche pédagogique mais aussi sur le matériel didactique à exploiter. Or la délimitation de ces terminologies n'est pas toujours évidente.

Etant près de la frontière avec la RDC, l'Université de Kabale reçoit quelques étudiants congolais, dont le français est la langue seconde voire la langue maternelle si elle est la première langue apprise par ces étudiants. Il ne serait donc pas pertinent, pour ces catégories d'apprenants, de délimiter les variétés du français comme étant FLM, FLS, FLE ou FOS. Bref, en plus des besoins langagiers, la situation sociolinguistique des apprenants devrait également être pesée dans l'élaboration du contenu et la préparation des cours de français.

Dans le cadre de notre étude pour déterminer la variété du français à enseigner, il ressort d'emblée que le FOS est le français à privilégier. La variété spécifique préconisée est le français de l'Ingénierie. Mais le FOS est considéré comme une branche du FLE dans la mesure où les éléments enseignés dans le FLE restent présents dans le FOS et que ce dernier n'est que complémentaire.

Le pédagogue et psychologue russe Lev Vygotsky, souligne l'importance des relations sociales dans les situations d'apprentissage. L'approche par projet déclenche le conflit sociocognitif, c'est-à-dire, la confrontation à un problème entre plusieurs apprenants. Cette confrontation permet à un apprenant de prendre conscience des points de vue de ses collègues et éventuellement de modifier le sien, revenir en arrière, se corriger et reformuler son propre point de vue. Cependant, l'interaction ne garantit pas forcément un apprentissage. Certaines conditions sont nécessaires pour créer une situation qui favorise l'apprentissage, d'où le rôle de l'enseignant qui est médiateur et régulateur. Cette affirmation est corroborée par Bourgeois, (2018) qui insiste sur ce qu'il appelle la « régulation relationnelle » lors de l'apprentissage.

Notre recherche a trouvé que des projets caractérisent le métier d'ingénierie. A l'issue de leurs études, les apprenants seront quasiment à coup sûr impliqués dans des projets variés. Une approche par projet nous semble donc être la meilleure façon de préparation à la vie professionnelle, et donc, l'approche pertinente pour la faculté de génie.

Il convient de noter que la pédagogie de projet ne remplace pas les méthodologies précédentes telles que l'approche communicative ou l'approche actionnelle. En fait, elle les renforce et les complète, grâce notamment à son aspect d'apprentissage concret et authentique.

Enfin, notre étude recommande l'élaboration d'un module détaillé de français de l'Ingénierie qui sera utilisé par les étudiants de français à la faculté de génie, par les enseignants qui assurent ces cours et éventuellement par les professionnels dans le domaine de l'ingénierie qui souhaiteraient suivre des cours de français spécialisé à l'Université de Kabale.

6. Conclusion

L'objectif de notre étude était de faire une analyse de besoins des étudiants de français à la faculté de génie de l'Université de Kabale pour ensuite recommander la variété du français qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins d'apprentissage. En premier lieu, nous avons examiné la littérature relatives aux diverses variété du français. En deuxième lieu, nous avons interviewé, adressé des questionnaires et mené des discussions avec les étudiants qui apprennent le français, les enseignants qui assurent les cours, le doyen et les trois chefs de

département de la faculté de génie ainsi que trois ingénieurs chevronnés basés dans la région de Kabale. Les résultats de la recherche révèlent que la majorité des étudiants apprennent le français pour leur avenir professionnel car ils espèrent avoir à traiter avec des francophones. L'analyse du curriculum et du contenu des cours de français a trouvé que l'enseignement se limite au français général qui ne prends en compte ni le domaine spécialisé des étudiants ni les besoins particuliers de ces derniers. L'approche pédagogique qui domine est la perspective actionnelle. Les enseignants citent le manque de formation et de matériel pour leur permettre d'assurer les cours spécialisés en FOS. Notre recherche recommande l'élaboration d'un module de FOS spécialisé en français de l'Ingénierie, dont l'approche pédagogique à préconiser est la pédagogie de projet. Des formations pédagogiques ciblées pour les professeurs de français sont également vivement recommandées.

Références bibliographiques

- Bourgeois, Étienne** (2018). *Le désir d'apprendre*. puf.
- Cuq, Jean-Pierre** (1989). *Français langue seconde: Essai de conceptualisation*. L'information Grammaticale, 43(1), 36–40.
- Cuq, Jean-Pierre** (1992). *Français langue seconde. Un point sur la question*. Études de Linguistique Appliquée, 88, 5.
- Defays, Jean-Marc et Sarah Deltour.** (2003). *Le français langue étrangère et seconde: Enseignement et apprentissage* (Vol. 251). Editions Mardaga.
- Porcher, Louis** (1995). *Le français langue étrangère: Émergence et enseignement d'une discipline*. Mots. Les Langages Du Politique, 45(1), 130–133.
- Larousse, Pierre** (1924). *Nouveau petit Larousse illustré: Dictionnaire encyclopédique*. Larousse.
- Martinez, Pierre** (2018). *Un regard sur l'enseignement des langues: Des sciences du langage aux NBIC*. Archives contemporaines.
- Mihaela, I. V. A. N.** (2008). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Dialogos, 78, 14.
- Puren, Christian et Ecole normale supérieure (Saint-Cloud)** (1994). *La didactique des langues étrangères à la croisée des méthodes: essai sur l'éclectisme*.
- Puren, Christian** (2004). *L'évolution historique des approches en didactique des langues-cultures, ou comment faire l'unité des "unités didactiques."* Christian Puren via Site Web Personnel.
- Puren Christian** (2007). *Histoire de la didactique des langues-cultures et histoire des idées*.

Puren Christian et Robert Galisson (1988). *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. CLE international.

Robert Jean-Pierre. *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*. Éditions Ophrys, 2008.

Richer Jean-Jacques. (2008). *Le français sur objectifs spécifiques (FOS): Une didactique spécialisée?* Synergies Chine, 3, 15–30.

Vigner, Gérard (1992). *Le français langue de scolarisation*. Etudes de Linguistique Appliquée, 88, 39.